

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Le chœur et les transepts de l'église d'Angy ne présentent à l'intérieur qu'un seul élément roman : des fenêtres à plein cintre. Que la courbe simple de leur archivolté soit remplacée par la double courbe de l'ogive, et tous les caractères intérieurs se rapporteront à la première période du style dit *gothique*. Fidèle au plan que nous nous sommes tracé, nous ne décrivons ni l'intérieur de ce chœur ni celui de ces transepts, nous réservant d'expliquer dans la deuxième partie pourquoi nous avons décrit l'extérieur seul de ces portions de l'église ; il ne sera donc ici question que de l'intérieur de la nef.

Nef et son collatéral (I : 1, 3, 4). — Du côté nord (I : 3), la nef principale présente à l'intérieur un mur simplement percé de trois arcades en ogive irrégulière et très-surbaissée, surtout la troisième, qui est presque à plein cintre. Ces arcades, de 3 mètres de hauteur, sont supportées par des espèces de piliers rectangulaires, sans tailloir, et présentant un soubassement de 20 centimètres de hauteur et de saillie ; leurs arêtes sont émoussées. Le mur du sud est des plus simples : on n'y voit que la baie rectangulaire de la porte latérale, surmontée d'une arcade à plein cintre simulée, et, à sa droite, la baie évasée de la petite fenêtre à plein cintre déjà décrite, ainsi que la porte, à l'extérieur. Vers la façade (I : 4), sur l'axe central de cette nef, sont la baie de la porte et celle de la fenêtre qui la surmonte : la première est semblable intérieurement à celle de la porte latérale ; la baie de la fenêtre est simple et largement évasée. Un plafond de bois horizontal surmonte cette nef au niveau de la partie supérieure des murs latéraux. — Le mur propre du collatéral nord de la nef est sans ornement et n'est percé d'aucune baie ; on remarque seulement, vers le transept, la simple trace intérieure de la porte et de la fenêtre à plein cintre dont il a été parlé plus haut (extérieur). Vers la façade (I : 4), le mur présente l'évasement intérieur de la fenêtre à plein cintre qui éclaire seule le collatéral. Celui-ci communique avec la nef par les trois arcades décrites (et au sommet desquelles est le plafond de bois qui le surmonte) et avec le transept correspondant par une petite arcade en ogive surbaissée qui n'est visible que dans le transept, le plafond de bois se trouvant de niveau avec l'imposte de cette arcade vers le collatéral. — Le sol est inégal et couvert de dalles très-irrégulières.

DÉPENDANCE DE LA NEF.

Bénitier (II : 12, 13, 14, 15). — A gauche de la porte latérale, est engagé dans le mur un bénitier circulaire de 42 centimètres de diamètre, de 22 d'épaisseur et orné d'une tête monstrueuse sculptée en saillie sur sa surface. Ce petit monument nous paraît être de l'époque romane.

ANSACQ.

(Ansac. — *Ansaccum* ; *Ansacum* ; *Anthiacum*.)



ANS avoir l'importance d'Angy au moyen âge, le bourg d'Ansacq, qui avait un château fort, était considérable ; comme Bury, il fut ruiné par les Normands au ix^e siècle. Une partie de la terre dépendait de la baronnie de Mouchy-le-Châtel, et le reste du comté de Clermont.

Heilon, châtelain de Beauvais, fondateur de la collégiale de Saint-Barthélemy en 1037, lui fit donation de l'église d'Ansacq. Il paraîtrait cependant que le chapitre de Beauvais avait quelque droit de patronage au XII^e siècle, car l'évêque Henri de France dut juger en 1157 entre ce chapitre et celui de Saint-Barthélemy. C'est probablement à partir de cette époque que le chapitre de la cathédrale de Beauvais eut la nomination de la cure depuis le mois d'avril jusqu'à celui de novembre, et les chanoines de Saint-Barthélemy pendant le reste de l'année.

L'église d'Ansacq, placée sous l'invocation de saint Lucien, est construite sur le penchant rapide d'une colline (I : 3). Sa nef et sa façade sont les seules parties de l'édifice que nous ayons à décrire.

L'orientation de cette nef (I : 1, 2) est régulière : l'axe transversal n'est dévié que de 7 degrés vers l'est par rapport au nord vrai. — Le plan (I : 1) est un simple rectangle sans divisions. — L'appareil des murs, en partie en moellons et en partie en pierres de taille, varie dans les différentes portions des murs ; on remarque exclusivement les pierres de taille aux contre-forts et autour des baies des fenêtres ou des portes. — La nef d'Ansacq a intérieurement une longueur de 20^m, 55 ; une largeur de 7^m, 25 ; et, vers le mur de la façade, 9^m, 50 de hauteur.

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Nef (I : 1, 3, 5). — Le mur du sud de la nef (I : 5) est divisé en trois parties par trois contre-forts, dont l'un est situé à son extrémité gauche, sur le prolongement du mur de la façade. La première partie présente inférieurement une petite porte à plein cintre sans ornement et dont les claveaux inégaux (au nombre de neuf) sont séparés par des joints d'un centimètre d'épaisseur. Supérieurement est une fenêtre (II : 4, 9) bien appareillée, également à plein cintre et évasée à l'extérieur ; son archivolt (six claveaux inégaux) offre des joints d'un demi-centimètre seulement. La partie centrale du mur est percée de deux fenêtres à plein cintre, de la même dimension à peu de chose près que celle dont il vient d'être question (II : 5, 10) ; mais elles n'offrent pas d'évasement extérieur et les huit ou neuf claveaux de leur cintre sont séparés par des joints plus larges (1 à 2 centimètres). Enfin la troisième partie du mur présente une fenêtre semblable aux précédentes, et de plus une grande baie à meneau, percée quelques siècles plus tard (I : 3). Ce mur du sud, qui n'a ni soubassement ni couronnement, est construit en moellons noyés dans du mortier. La disposition partielle de ces moellons en *opus spicatum* grossier est manifeste çà et là, et surtout entre les deux fenêtres qui se trouvent à la partie moyenne du mur (II : 11), où l'on remarque, entre les couches de moellons inclinés, des moellons très-minces disposés horizontalement. Quant à l'appareil des trois contre-forts, il est formé de pierres de taille rangées par assises au nombre de 4 par mètre, dont les joints, d'un demi ou d'un centimètre seulement d'épaisseur au premier, ont un, deux et jusqu'à cinq centimètres aux deux autres, dont la partie supérieure tombe en ruine. — Le mur du nord est analogue à celui du sud, mais non semblable. Cinq fenêtres à plein cintre répondent bien aux fenêtres de ce dernier, mais les deux contre-forts qui les séparent ont été reconstruits vers le XVI^e siècle ; il existe aussi de ce côté une petite baie de porte qui, au lieu d'être située dans le voisinage de la façade, l'est dans celui du transept. Cette baie (II : 3) est surmontée d'un linteau formé de trois pierres et d'une archivolt non saillante où l'on compte quinze claveaux inégaux. Une autre petite porte ogivale, actuellement bouchée, avait été aussi percée dans la partie moyenne de ce mur.

Façade (I : 3, 4). — Cachée inférieurement par un porche construit en 1619 (I : 3), le mur de la façade se termine supérieurement en pignon peu aigu construit en moellons, tandis que le reste est en pierres de taille. Ce mur est flanqué latéralement de deux contre-forts presque aussi saillants que larges à leur base et situés sur le prolongement des murs latéraux ; leur face principale présente plusieurs larmiers étroits. Supérieurement on voit une fenêtre légèrement ogivale, évasée à l'extérieur et située au niveau de celles de la nef. Inférieurement (I : 4), au-dessous de cette baie, est un portail orné (II : 1, 2) dont la masse fait saillie sur le reste du mur. La baie de ce portail a un amortissement en ogive surbaissée et brisée, qui en envahit le tympan. Latéralement, à droite et à gauche, on voit successivement et en retraite de dehors en dedans : un pilastre, dont la face principale est ornée d'un gros tore chevronné ; une colonne à fût *canalé* et une autre à fût simple. Les chapiteaux de ces supports de l'archivolt sont très-frustes ; on y distingue cependant (II : 7, 8) des figures fantastiques et des ornements végétaux. Leur base est des plus simples et située bien au-dessous du niveau du sol

intérieur de l'église, où l'on monte par plusieurs marches. L'archivolte est en ogive surbaissée, formée de trois arcades secondaires, placées en retraite par ressauts réguliers sur un pareil nombre de voussures (II : 1, 2). La plus intérieure offre une gorge au-dessus de laquelle est comme suspendu, de distance en distance, un ornement délicatement sculpté; l'archivolte moyenne présente une gorge semblable, dans laquelle serpente irrégulièrement une tige ornée de feuilles; enfin la plus extérieure est ornée d'un tore chevronné inscrit par un tore simple engagé et un cordon de dents de scie. Une moulure plus extérieure encore, en ogive plus aiguë et ornée de têtes de clous, a été ajoutée immédiatement au-dessus de cette archivolte multiple. Au-dessus de la pointe de cette ogive on voit, encastrée dans le mur, une pierre sur laquelle est sculptée en relief une statue très-grossière (II : 2, 6) aux membres tordus, représentant un évêque en habits pontificaux (sans doute saint Lucien, patron), sa crosse à la main gauche, et la droite élevée comme pour bénir. Ce portail et cette statue sont enduits d'une épaisse couche de badigeon.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Nef (I : 6, 7). — L'intérieur de la nef d'Ansacq n'offre pas la moindre trace d'ornementation; elle est couverte d'un plafond horizontal en bois. Ses deux murs latéraux offrent supérieurement l'évasement des fenêtres à plein cintre qui l'éclairent de chaque côté; l'un et l'autre (I : 7) sont renforcés au niveau de la quatrième fenêtre d'un contre-fort en forme de pilastre saillant qui paraît dater du xv^e siècle. Vers le transept, le mur du nord (*ibid.*) offre la baie rectangulaire, surmontée d'un plein cintre en retraite, de la porte latérale de ce côté. Le mur du sud présente aussi la baie à plein cintre de la petite porte latérale voisine de la façade. Le mur de celle-ci n'a intérieurement rien de particulier que l'évasement (à 6^m, 93 du sol) de la fenêtre, en ogive surbaissée, de la façade, et, au-dessous, l'évasement cintré de la baie du portail. — Le sol de cette nef a une inclinaison de 75 millimètres par mètre vers la façade. Il est élevé de trois marches au niveau des deux contre-forts intérieurs.

AUVILLER.

(Hauviller près Clermont. — *Altus mons.*)



On comptait autrefois dans le pays deux lieux portant le nom d'Auviller, qui étaient l'un et l'autre le siège d'une cure. Celui dont l'église va nous occuper dépendait de l'archidiaconé de Clermont (*). Le patronage de la cure en appartenait, dans les derniers siècles seulement, à l'abbaye de Saint-Lucien.

L'orientation de l'église d'Auviller (1, 2), dont nous avons à décrire la nef et le clocher, présente une déviation assez sensible : l'axe transversal est reporté de 19 degrés vers l'ouest par rapport au nord vrai. — Le plan de la nef (1) est rectangulaire. — L'appareil des murs varie; il est en général formé de moellons noyés dans du mortier, et de pierres de taille. — La hauteur de la maçonnerie du clocher, par rapport au sol intérieur de l'église, est de 11 mètres; la longueur intérieure de la nef est de 12^m, 25; et sa largeur de 6^m, 80.

(*) L'autre Auviller, en latin *Altum villare*, dépendait de l'archidiaconé de Breteuil. C'est probablement à cette localité que se rapporte la donation que Pierre I, premier abbé de Beauré, reçut en 1146 de tout ce que Nicart de Lihus et son gendre Arnoult possédaient sur le territoire d'Auviller. Nous pensons qu'il faut lui rapporter également les mots *medietatem villæ quæ Altum villare dicitur*, qui se lisent dans la charte de 1164, relative aux possessions de l'abbaye de Breteuil.